

Sur la ligne **B**,

nous remplaçons les installations caténares entre Aulnay-sous-Bois et Mitry-Claye



INFOLETTRE N°2
MAI 2026

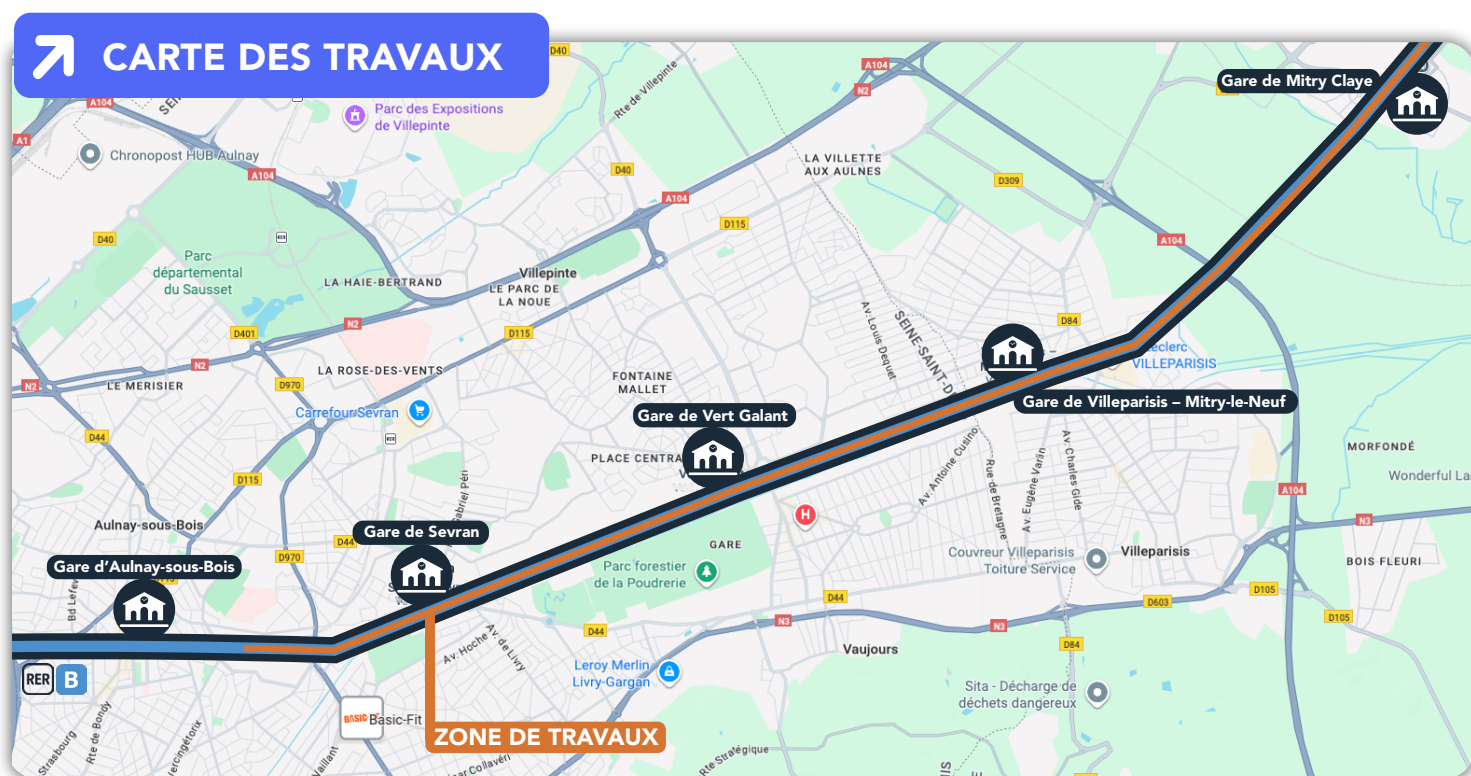


SNCF Réseau remplace des installations électriques entre les gares d'Aulnay-sous-Bois et Mitry-Claye depuis le lundi 29 septembre 2025, et ce jusqu'au mercredi 14 avril 2027.

Ces opérations participent à l'amélioration de la performance de la ligne et au maintien d'un haut niveau de sécurité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les installations électriques aussi appelées caténares ont en moyenne 60 ans sur la ligne **B**.





CALENDRIER DES TRAVAUX 2026



Nous reviendrons vers vous rapidement lors de prochaines communications afin de vous partager le calendrier des travaux sur l'année 2027.

2026

2027



TRAVAUX PRINCIPAUX DE NUIT ET DE JOUR

Travaux en semaine de nuit, de 23h35 à 04h30 :

- Du lundi 16 février 2026 au vendredi 03 juillet 2026
- Du lundi 31 août 2026 au vendredi 12 décembre 2026

Travaux en semaine de jour, de 06h à 22h :

- Du lundi 27 juillet 2026 au vendredi 14 août 2026
- 8 week-ends de travaux

[Retrouvez le détail des dates de travaux de week-end sous le calendrier](#)



TRAVAUX DE JOUR :

Du samedi au dimanche uniquement de jour de 06h00 à 22h

MAI 2026

- Du samedi 02 au dimanche 03 mai ;
- Du samedi 23 au dimanche 24 mai ;
- Du samedi 30 au dimanche 31 mai.

JUIN 2026

- Du samedi 13 au dimanche 14 juin

OCTOBRE 2026

- Du samedi 31 octobre au dimanche 1er novembre

NOVEMBRE 2026

- Du samedi 07 au dimanche 08 novembre ;
- Du samedi 21 au dimanche 22 novembre.

TRAVAUX EN CONTINU :

Du vendredi à 04h30 au dimanche à 22h00

MAI 2026

- Du vendredi 08 au dimanche 10 mai ;

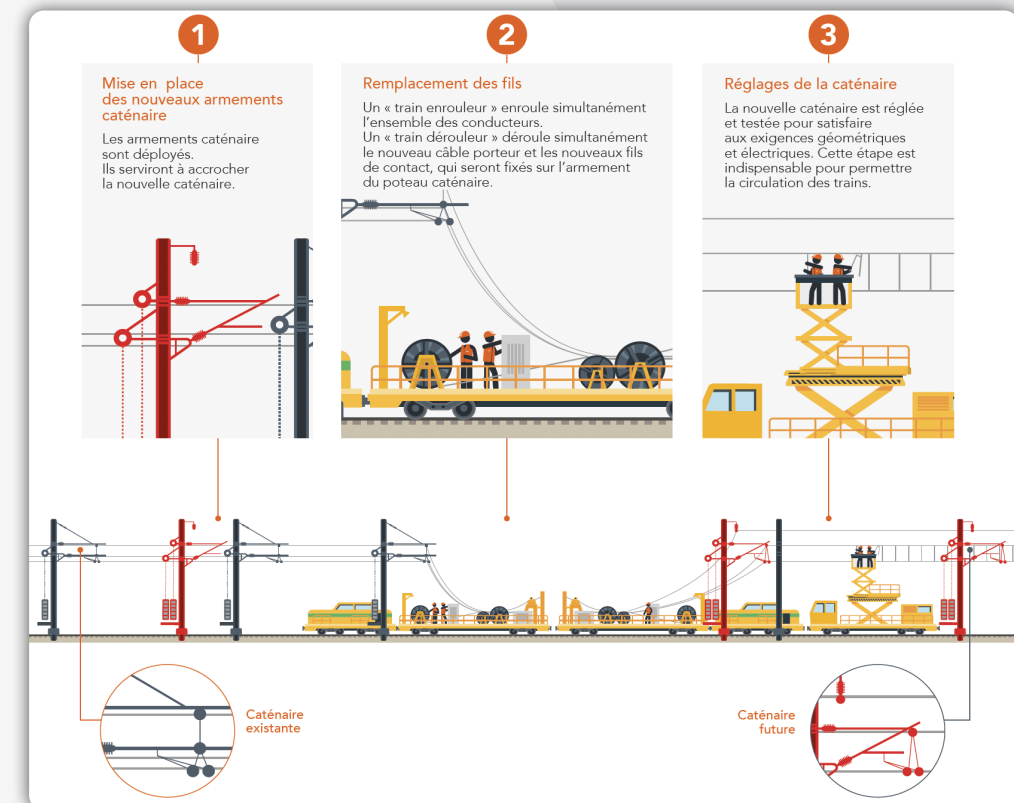


INFORMATIONS VOYAGEURS

Lors des travaux de week-ends, des bus de substitution seront mis en place.
Retrouvez l'information concernant la circulation de vos trains sur vos applications de mobilités.



COMMENT RENOUVELLE-T-ON LA CATÉNAIRE ?



Suivre le chantier

Retrouvez ce chantier sur notre site internet
SNCF Réseau en scannant ce QR Code :



LES CHIFFRES CLÉS DU CHANTIER



55 km
de caténaires
remplacées



150 agents
mobilisés lors
des week-ends



14 mois
de travaux



LES MESURES ANTIBRUIT



DES GÊNES SONORES RÉDUITES AU MAXIMUM

Au vu de la proximité du chantier avec des habitations ou des équipements publics, SNCF Réseau a pris en compte, dès le démarrage du projet, la question des nuisances sonores et étudié les mesures de réduction du bruit qu'il était possible de mettre en œuvre lors du chantier.

D'autre part, SNCF Réseau a obtenu une dérogation à l'arrêté communal en vigueur relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, afin d'être autorisé à utiliser des engins bruyants à des plages horaires spécifiques (nuit et week-end).



LES MESURES DE RÉDUCTION DU BRUIT

Les entreprises intervenant sur le chantier se sont organisées pour limiter les nuisances sonores. Le personnel est sensibilisé pour éviter les comportements inutilement bruyants. Les matériels seront conformes aux différentes normes européennes en vigueur en matière d'émissions sonores. La communication par radio est principalement utilisée, pour éviter les ordres à distance et à voie forte.

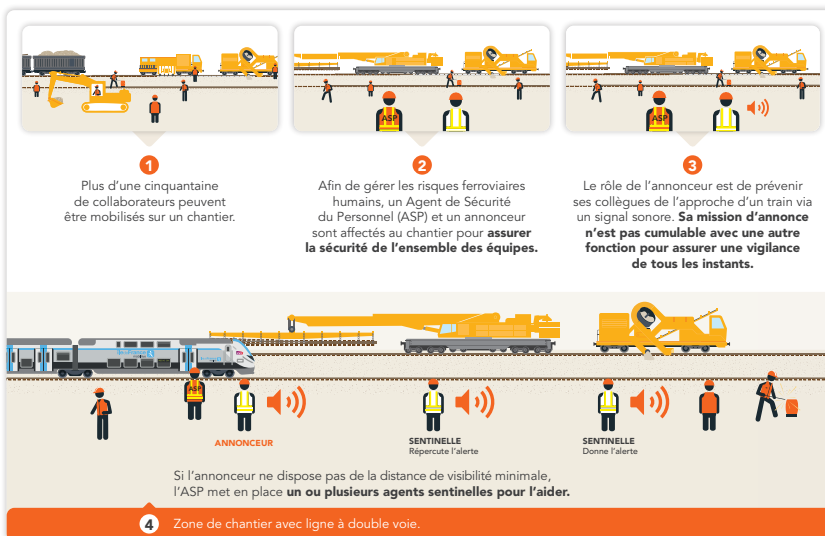


LA DIMINUTION DES ANNONCES SONORES

Pour limiter la gêne liée aux annonces sonores à l'approche des trains, SNCF Réseau a obtenu, chaque fois que cela était possible, une interruption totale des circulations ferroviaires sur l'ensemble de la zone de travaux.



POURQUOI UTILISONS-NOUS UN AVERTISSEUR SONORE SUR NOS CHANTIERS ?



CONCLUSION

Lors des phases travaux, des collaborateurs peuvent se situer en zone dangereuse : l'avertisseur sonore produisant un bruit important est la meilleure solution existante afin de garantir leur sécurité.

Les équipements d'un annonceur



LES CHIFFRES CLÉS

6

c'est le nombre de pétards que l'annonceur dispose sur les voies pour s'assurer que les agents ne soient pas surpris par un train pendant qu'ils interviennent sur les voies.

890m

c'est la distance de visibilité minimale que doit avoir l'annonceur pour déclencher l'avertisseur sonore si la limitation de vitesse est fixée à 160km/h et que le délai de dégagement des voies est estimée à 20s.